



**OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR
HUMAN RIGHTS**



**Les violations flagrantes et massives des droits de l'homme en tant que crimes contre l'humanité,
qui se sont produites pendant la période coloniale, les guerres de conquête et
l'esclavage**

Décision de la Sous-Commission des droits de l'homme 2000/114

À sa 27^{ème} séance, le 18 août 2000, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, considérant que le colonialisme, les guerres et l'esclavage ont constitué des violations graves et massives des droits fondamentaux des individus et des peuples, qui ne devraient plus bénéficier de l'impunité, a décidé, sans procéder à un vote, de demander au Secrétaire général d'élaborer un document de travail sur les violations flagrantes et massives des droits de l'homme, en tant que crimes contre l'humanité, qui se sont produites pendant l'ère coloniale, les guerres de conquête et l'esclavage, en incluant les moyens et propositions qui pourraient être adoptés afin d'assurer une réparation aux victimes de ces violations et d'honorer leur mémoire.